

Agent(e) de développement municipal, Saint Nazaire et Labrecque

Sommaire de la fonction d'agent(e) de développement

Sous la responsabilité des directions générales des dites municipalités, l'agent(e) de développement municipal aura pour principal mandat d'animer, de mobiliser et de fournir une aide technique aux porteurs de projets des communautés de Labrecque et de Saint-Nazaire. Son rôle sera central pour assurer un dynamisme sur les territoires et améliorer les milieux de vie.

Principales tâches :

Sous l'autorité des directions générales, l'employé aura à :

- Coordonner, superviser et participer aux opérations liées au développement des municipalités dans les domaines économique, communautaire, social, culturel et autres;
- Tenir à jour et assurer le suivi des Politiques familiales et des Politiques municipales amies des aînés de chacune des municipalités;
- Soutenir les organismes et les comités des municipalités dans la mise en œuvre de leurs plans d'actions;
- Soutenir les Corporations de développement de chacune des municipalités;
- Procéder aux demandes de subventions dans les différents programmes d'aide aux municipalités, faire le suivi, mettre en œuvre les projets et assurer la reddition de compte;
- Coordonner et assister aux différentes réunions exigées par la fonction;
- Représenter la municipalité auprès de différents organismes dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est;
- Toute autre tâche demandée par ses supérieurs immédiats.

Profil recherché :

- Formation universitaire pertinente (gestion de projet, administration, sciences sociales, développement local, marketing ou tout autre domaine connexe) ou une combinaison de formations et d'expériences équivalentes;
- Excellente capacité à travailler en concertation et en équipe;
- Sens des responsabilités, de l'initiative, de l'organisation et de la planification;
- Habiletés en communication orale et écrite, polyvalence, autonomie, proactivité, créativité et dynamisme;
- Habiletés informatiques notamment avec la suite Office.

Atout :

- Connaissance du monde municipal et gouvernemental.

Conditions de travail :

- 35 heures/semaine, de 8h00 à 16h00, horaire flexible, possibilité de travailler certains soirs;
- Contrat de 2 ans renouvelable;
- Lieu de travail : municipalités de Saint-Nazaire et de Labrecque;
- Avantages sociaux compétitifs;
- Salaire selon politique en vigueur.

Date limite du concours **4 septembre 2019, 16h00**

Envoyer votre CV ainsi qu'une lettre de présentation par courriel à
jany.fortin@mrclac.qc.ca